



Tous les conseillers sont présents

TRAVAUX DE VOIRIE

Les prévisions sont en cours de réflexion. Une rencontre avec le responsable de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), Jérémy Brigand, suivie d'une visite sur le terrain, nous a permis de lister et déterminer les différents travaux à envisager selon les dégradations recensées, à savoir :

- Réfection de la chaussée :
 - du Chemin des Aviateurs qui va de Prairay, depuis la rue des Beaux Verds, à la D 971.
 - de la route qui part du Lavoir de Prairay en direction de Cinq Fonds, sur une longueur de 100 mètres environ.
- Réaménagement des trottoirs et pose de caniveaux :
 - rue de Vernot, près de la maison de Claude Pousset
- Réfection de la chaussée :
 - rue Au Maire, entre les propriétés de Xavier Duthu et Gilles Duthu.

Le maire présente au conseil les différents devis adressés par la D.D.T. et pour lesquels il faudra donner un ordre de priorité selon l'urgence des travaux à réaliser. Le conseil décide de réunir la commission Voirie et Chemins dès la rentrée pour déterminer son choix.

Il faut noter que ce sera le nouveau conseil élu en mars prochain qui établira le budget 2014.

Cependant, afin de pouvoir bénéficier de subventions, l'actuel conseil doit se positionner à l'automne auprès de la Communauté de Communes pour d'éventuels travaux en 2014.



PERISCOLAIRE

ORGANISATION A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2013

Suite à l'annonce du départ de Sylvie FEVRET, la Communauté de Communes du Pays de Saint Seine, qui a la compétence périscolaire, nous informe qu'une personne assurera la garderie matin et soir ainsi que la pause méridienne, les repas étant toujours pris à La Clairière.

TRI SELECTIF : collecte des PAV

(Points d'Apport Volontaire)

Suite à l'appel d'offres lancé récemment par la CCPSS, la société SITA Centre Est a remplacé Bourgogne Recyclage qui avait le marché de collecte des PAV et des déchetteries de notre canton. Or, depuis quelques semaines nous remarquons que les colonnes de nos points d'apport volontaire ne sont plus vidées régulièrement, les déchets s'entassent chez les usagers voire sur le site des PAV et des déchetteries. Face à cette situation intolérable, les élus ont alerté les représentants de la Communauté de Communes de St Seine qui a la compétence « gestion des déchets ».



Par courrier en date du 20 juin, la Présidente de la CCPSS a adressé une mise en demeure à la Société SITA pour non-respect des clauses administratives et techniques particulières présenté dans le cahier des charges lié au marché. Cette mise en demeure leur demande de collecter tous les PAV et de nettoyer les plateformes **au plus tard le lundi 1^{er} juillet**. S'y ajoute aussi l'entretien des déchetteries. Faute de réponse de leur part, les prestations seront exécutées par un tiers à leurs frais.

Dans l'immédiat, si vous remarquez une colonne de PAV qui déborde, prenez une photo avec un téléphone portable ou un appareil photo en notant l'heure et la date. Puis faites suivre ces constats à votre secrétariat de mairie.

ASSAINISSEMENT AUTONOME

Les assainissements autonomes ont été réhabilités sur la commune de Francheville entre 2008 et 2010. Pour assurer un fonctionnement optimal de votre installation, il est recommandé de procéder à la vidange de la fosse "toutes eaux" environ tout les 4 ans. Pour cela, vous devez faire appel à une entreprise agréée qui peut vous garantir la destination des boues prélevées dans votre installation, et qui doit vous délivrer une attestation de vidange.

Cette attestation vous sera demandée lors de la visite périodique des installations (tous les 8 ans), ainsi que lors d'un éventuel dysfonctionnement de votre système d'assainissement. Plusieurs entreprises agricoles sur le canton sont susceptibles de réaliser cette opération, dont l'ETA Bornier François à Francheville (leurs coordonnées peuvent vous être communiquées au secrétariat de mairie ou à la Communauté de Communes).

Samedi 13 et dimanche 14 JUILLET 2013

Pour le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet, Francheville se regroupe avec d'autres communes du canton : Bligny le Sec, Champagny, Panges, St Martin du Mont, St Seine l'Abbaye, Trouhaut et Vaux-Saules. Comme en 2006, le feu d'artifice sera tiré cette année sur le site de Francheville. Vous pourrez lire en détail le programme de la soirée du samedi 13 ainsi que l'organisation de la journée du dimanche 14 dans notre commune.

Découvrez le programme des 2 jours en page suivante !